

Hosni Moubarak : la tentation dynastique

Les Egyptiens étaient invités à se prononcer lundi sur une série d'amendements à la Constitution. Leur adoption vise à permettre au président Hosni Moubarak de contenir la poussée des Frères musulmans, et de préparer son fils Gamal, 43 ans, à lui succéder.

Hier, 35,6 millions d'électeurs égyptiens étaient appelés à se prononcer par référendum sur une réforme constitutionnelle proposée par le président égyptien Hosni Moubarak. 34 amendements à la Constitution étaient proposés. Les plus controversés portent sur l'élargissement du champ d'action de la police dans le cadre de la lutte antiterroriste, avec une extension du pouvoir de surveillance des communications privées, l'interdiction des activités politiques fondées sur la religion et la fin de la supervision des élections par les juges.

Le résultat de ce référendum, attendu pour mardi ou mercredi, ne fait guère de doute: tous les scrutins ont été remportés par le pouvoir depuis cinquante ans. Déjà adoptés par le Parlement égyptien, ces amendements ont suscité de nombreuses critiques de la part de la communauté internationale comme de l'opposition égyptienne. Cette dernière accuse le Président, réélu en septembre 2005, de vouloir verrouiller le système politique afin de transmettre le pouvoir à son fils, Gamal Moubarak. Agé de 43 ans, formé aux Etats-Unis, celui-ci occupe déjà des fonctions politiques importantes, puisqu'il est le chef de file de l'aile réformatrice du parti national démocratique (PND) au pouvoir.

La prochaine élection présidentielle doit se tenir en 2011, mais pourrait être avancée. Selon Antoine Basbous, directeur de l'Observatoire des pays arabes à Paris, «il y aura une élection multipartite, mais aucun compétiteur ne sera en mesure de faire de l'ombre à Gamal Moubarak». Le président Hosni Moubarak, âgé de 79 ans, pourrait en effet décider d'avancer les élections afin d'ouvrir la voie à son fils de son vivant et pouvoir ainsi contrôler le processus de transition. En Egypte, «tous les dirigeants sont issus de l'armée depuis 1952, et il n'est pas sûr que cette dernière soit prête à laisser élire un civil, fut-il le fils du Président», analyse Antoine Basbous. La principale cible de cette réforme constitutionnelle est l'organisation des Frères musulmans (lire l'encadré ci-contre), qui, comme le reste de l'opposition, a appelé à un boycott des urnes, considérant cette réforme comme une atteinte à la démocra-

Des supporters de président Egyptien, hier, dans les rues du Caire.

«Fermer le champ politique à toute autre force que le parti présidentiel, c'est se moquer des Egyptiens»

Antoine Basbous, directeur de l'Observatoire des pays arabes

tie. De fait, hier soir à 20h, le taux de participation était estimé entre 23 et 27 %. La mesure destinée à interdire les activités politiques fondées sur la religion, présentée comme un rempart contre les troubles interconfessionnels, vise directement l'organisation. Son poids politique grandissant inquiète le régime.

Depuis les législatives de 2005, les Frères musulmans sont devenus la principale force d'opposition, avec 88 députés élus sous étiquette indépendante. Ils ont acquis une grande popularité auprès d'une partie de la population égyptienne, en mettant l'accent sur des thèmes comme la lutte contre la corruption ainsi que grâce à leur forte présence à l'échelon local dans les réseaux associatifs. Affichant une conversion à la

démocratie, les Frères musulmans font toutefois preuve d'une certaine ambiguïté dans leurs discours comme dans leurs actes: ils auraient, par exemple, rétabli l'entraînement paramilitaire de leurs membres, laissant craindre qu'ils soient prêts à prendre le pouvoir par d'autres voies que celle des urnes. «Les Frères musulmans ne sont pas d'inspiration démocratique, il s'agit d'un mouvement religieux qui souhaite remplacer la Constitution par le Coran. Mais fermer le champ politique à toute autre force que le parti présidentiel, c'est se moquer des Egyptiens», estime le directeur de l'Observatoire des pays arabes.